



# CLUB OMNISPORTS DE TANNERON

---

## **FORMALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2024/2025**

Afin de faciliter la gestion de notre association, le dossier d'adhésion du foyer doit nous parvenir complété & payé avec toutes les activités de tous les membres de la famille

**Au plus tard le Dimanche 22 septembre 2024**

Composition du dossier d'inscription doit être déposé dans la boîte aux lettres du COT. (à côté de l'Office du Tourisme, sur la place du village) ou dans celle d'Alexandra Augier à Val Cros.

- o La fiche adhésion dûment remplie.
- o Des certificats médicaux pour les activités sportives (ou décharges sportives)
- o Une attestation d'assurance (Responsabilité Civile) à fournir pour toutes les activités.
- o Le chèque du montant total de vos activités y compris les 20 € d'adhésion au COT.
- o Une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse.

-  
**Nous n'enregistrerons que les dossiers complets**

**Paiement échelonné en CHEQUE UNIQUEMENT jusqu'à maximum fin Mai 2025.**

Soit 9 chèques encaissés le 5 de chaque mois du 5 Octobre 2024 au 5 Juin 2025  
(Merci d'émettre les chèques sans les centimes)

\* A partir du **lundi 23 septembre** les personnes qui n'ont pas régularisé leur inscription ne seront **plus acceptées dans les cours**.

**Inscription en cours d'année : Tout trimestre entamé est dû.**

Les activités s'entendent hors vacances scolaires, sur la période du

**9 septembre 2024 au 21 juin 2025 soit 30 cours minimum**

(Le C.O.T se réserve le droit de modifier les tarifs en cas de besoin)